

Suite aux états généraux, les députés du tiers-état fondent l'assemblée nationale et entraînent une série de changement. Ils abolissent le régime féodal le 4 août 1789: le roi n'a plus les pleins pouvoirs, les privilèges des nobles sont abolis. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est proclamée le 26 août 1789 et désormais tous les hommes naissent libres et égaux. Le roi cependant ne disparaît pas. Il est chargé uniquement du pouvoir exécutif et décide de s'enfuir pour demander de l'aide aux royaumes étrangers. Il est rattrapé, mais désormais le peuple ne lui fait plus confiance. Le 22 septembre 1792, la république est proclamée. Le 21 janvier 1793, le roi Louis XVI est guillotiné.